



Faire retirer son visa qui va avoir en fevrier 2009

Par **eden666**, le **02/01/2009** à **14:31**

bonjour nous avons chacun notre appartement ca fait 4 ans qu'on est ensemble il n'a pas de visa on a fait un enfant et on ne va pas se marier après mais après avoir eu ces papiers grâce à notre enfant qu'on est parti à la préfecture il a déclaré qu'il a un fils jeté au Mali il m'a expliqué que c'était pour dépanner un ami j'étais mal à l'aise il a menti ensuite quelques jours plus tard j'ai découvert des photos avec une autre femme avec lui j'ai demandé et il m'a dit qu'il va l'épouser ça fait 1 an qu'il est avec elle j'attendais ces papiers je me sens très mal au bord du suicide je sais pas quoi faire il va avoir son passeport en février 2009 je dois porter plainte pour qu'on retire ces papiers je me sens comme une mère porteuse c'est illégal c'est ce qu'il a fait il me donne rien pour l'enfant et physiquement je me sens seule ce moi toute seule j'ai pas parlé à ma famille j'ai honte je suis renfermée et mal il a abusé de moi aidez-moi

Par **domi**, le **02/01/2009** à **14:36**

bonjour, si vous recommencez avec majuscules et ponctuation, ce serait un peu plus clair !!
merci Domi

Par **eden666**, le **02/01/2009** à **14:46**

attendez on n'a pas besoin de mettre des pointilles je vous demande conseil pas un conseil orthographe vous avez compris ma question c'est pas une réponse

Par **domi**, le **02/01/2009** à **14:54**

Je ne donne pas de leçon d'orthographe , je ne suis pas là pour ça ! votre message serait simplement moins confus ! Domi

Par **jeetendra**, le **02/01/2009** à **15:18**

bonjour, vous n'êtes pas la première personne à qui ça arrive malheureusement, comme vous n'êtes pas marié à moins d'apporter la preuve que vous avez été abusé, trompé, trahi sur le fondement de l'article 1382 et suivants du Code Civil et réclamer réparation, je ne vois pas ce qu'il y a d'autre à faire.

Pour le titre de séjour vous pouvez toujours signaler ce qui vous arrive à la Préfecture afin qu'il se prononce la dessus, l'administration est au courant de ces pratiques déloyales, abjectes, courage à vous, bonne année 2009, cordialement

Par **eden666**, le **02/01/2009** à **16:06**

je doit faire une lettre recommande ou je doit aller sur place merci pour les conseille

Par **jeetendra**, le **02/01/2009** à **20:39**

bonsoir, envoyez un courrier recommandé avec accusé de réception à l'attention du responsable de la délivrance des titres de séjour à la préfecture concernée, courage à vous, bonne soirée